

Nombre d'individus inscrits en vertu de l'article 80 du code civil : 31 ; enfants morts-nés ou présentés sans vie : 144.

Total général des décès : 2,446. Le nombre des naissances étant de 3,477, la différence est de 1,031.

M. C. New fils, élève de l'Université de Moers, diplômé de la faculté de Médecine, a l'honneur de prévenir M. M. les employés de commerce de la ville qu'à partir du 20 janvier 1873, il fera chaque soir, à son domicile, rue du Moulin, un cours de langue allemande. Par une méthode qui lui est particulière M. New s'engage à mettre ses élèves à même de traduire toute correspondance commerciale dans un délai de 4 mois. La modicité du prix permet à tout le monde de suivre ce cours et les personnes désireuses d'y assister peuvent se faire inscrire chez le professeur jusqu'au 18 janvier.

Etat-Civil de Roubaix

NAISSANCES.

3 janvier. — Zulma Amoris, Grande Rue. — Léonia De Meulenaar, à l'Épeule. — Adolphe Vandendorpe, au Pile. — Léopold Hooreman, à l'Épeule. — Maria Florent, rue Saint-Jean. — Marie Vandenderweyhe, rue de Watrelos. — Marcel Baudemont, rue de la Chaussée. — Marie Verbrugge, au Pile. — Albert Thieffry, rue des Fabricants.

DÉCÈS.

3 janvier. — Georges Ramez, 3 mois, rue Turgot. — Delahousse, présenté sans vie, au bas de l'Enfer. — Auguste Deltive, 76 ans, rentier, à Barbièvre. — Edouard Vaissier, 39 ans, fleur, rue Saint-Louis. — Lefebvre, présenté sans vie, Grande-Rue. — Palmyre Dufresne, 32 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Émile Delcroix, 3 ans, rue Notre-Dame.

Faits Divers

Un terrible accident est arrivé sur le chemin de fer de Paris à Chartres, entre Rambouillet et Epernon. Plusieurs ouvriers occupés à réparer la ligne, en entendant un train arriver se retirèrent sur la voie opposée, sans faire attention qu'un autre train venait au même moment. Trois de ces malheureux ont été atteints par la locomotive et broyés d'une manière épouvantable ; un seul a survécu à ses horribles blessures. Deux de ces ouvriers étaient pères de famille. Une enquête est commencée.

Une mêlée effroyable eut lieu vendredi, à Chambéry, au pied de la rampe du château, entre militaires et indigènes, sous les fenêtres mêmes du procureur de la République. Il a fallu appeler la troupe pour mettre fin à la rixe. Il y a eu des blessés.

Un épouvantable malheur vient d'arriver dans le village d'Albertacio, situé à 24 kilomètres de Corte. Un plancher s'est écroulé dans une maison où se trouvaient réunis un grand nombre de personnes pour des fêtes. Il y a eu 20 morts et 14 blessés.

Un nouvel exemple des supercheries commises dans les pétitions dissolutionnistes ; nous l'empruntons au journal *Le Pas-de-Calais* :

La République française énumère quelques communes du département de la Somme qui auraient envoyé à l'Assemblée des pétitions dissolutionnistes, et nous avons relevé dans cette liste le nom de la commune de Gézaincourt, arrondissement de Doullens. Le conseil municipal tout entier, maire en tête, aurait signé, ainsi que trois cents électeurs.

Or, le hasard nous a fait rencontrer aujourd'hui M. le maire de Gézaincourt. Loin de vouloir la dissolution de l'Assemblée, il demande énergiquement qu'elle poursuive son œuvre de réparation. La République française lui a tout simplement adressé une injure grave et une calomnie.

De dix choses l'une :
1° Ou la pétition de la commune de Gézaincourt, signée par le maire, etc., existe, ou elle n'existe pas.

2° Si elle n'existe pas, la République française a trahi sciemment la vérité dans l'intérêt de son agitation anti-patriotique, et les honnêtes gens de tous les partis qualifient comme il convient, un tel procédé.

3° Si la pétition existe, elle constitue un faux qui ne saurait demeurer impuni. Une enquête est nécessaire ; nous la réclamons au nom de la pudeur et de la paix publiques.

4° Il faut que la France soit éclairée enfin sur le compte de ces hommes de malheur qui, après avoir exploité cyniquement les désastres de la patrie, ne reculent devant aucune manœuvre pour achever de la perdre.

M. Gambetta fabriquait les dépêches officielles. Ses amis falsifient les signatures.

Avis de Mgr l'Évêque de Tarbes.
On a mis en vente, avec toute la publicité possible, une liqueur ayant pour titre : « L'IMMORTELLE LIQUEUR DIVINE DE LOURDES, COMPOSÉE PAR LE P. FÉ-

Le prospectus portait l'image de l'Apparition avec ces mots : « A NOTRE-DAME DE LOURDES, MIRACLE DU 11 FÉVRIER 1858. Un magnifique flacon, scellé par une médaille commémorative du MIRACLE DE LOURDES, et illustré d'un dessin représentant l'apparition de la sainte Vierge à la jeune Bernadette Soubirous. »

Cette délicieuse liqueur, composée avec de l'eau de la fontaine miraculeuse de Lourdes, etc. »

L'évêque de Tarbes a notifié au fabricant de cette liqueur :

1° Que le titre de la liqueur, le prospectus, la médaille, etc., sont un outrage à la religion et une duperie pour le public ;
2° Que le nom supposé d'un P. Félice, qu'on prend pour un religieux, est encore une véritable duperie ;
3° Que l'évêque de Tarbes, propriétaire de la fontaine de la grotte de Lourdes, défend formellement d'y puiser de l'eau pour en fabriquer une liqueur quelconque, et qu'il poursuivra rigoureusement toute contrevention à cette défense.

En attendant que la justice réprime ce grave délit, l'évêque de Tarbes ne peut différer de la féliciter au nom de la religion et des convenances, au nom du droit et du bon sens. (Communiqué.)

Nouvelles du soir.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 6 janvier.

Le président de la République repartira pour Versailles aujourd'hui vers une heure.

Il est toujours probable qu'il ira, du 10 au 12, assister aux expériences d'artillerie à Calais.

Le projet de voyage à Tarbes ne paraît pas devoir se réaliser avant le mois de mars ou d'avril.

M. Thiers a reçu samedi l'accueil le plus sympathique à l'école polytechnique. Les élèves l'ont accueilli aux cris de : *Vive le Président de la République !* M. de Rémusat est fortement grippé. On ne croit pas qu'il puisse retourner avant huit jours à Versailles. L'interpellation projetée de M. Dahirel, sur l'incident Bourgoing, serait, par suite, forcément ajournée.

La soirée de samedi, chez M. Dufaure a été très-brillante. On y remarquait beaucoup de députés de toutes les nuances, mais particulièrement de la droite et du centre droit.

La réunion de la gauche républicaine et du centre droit, qui devait avoir lieu hier au Grand-Hôtel ont été ajournées à cause du petit nombre de députés actuellement présents à Paris ou à Versailles.

On parle d'une interpellation projetée par des députés de la droite au sujet du séjour prolongé de M. Henri Rochefort en France, tandis que les autres condamnés sont expédiés dans la Nouvelle-Calédonie.

Il est aussi question de la présentation d'un projet de loi concernant le chiffre de voix nécessaires dans les scrutins de ballottage, pour être élu. On sait qu'il suffit aujourd'hui de la majorité relative du nombre des votants.

Les changements préfectoraux auront lieu, dit-on, dans la quinzaine. On assure qu'ils comprendront un plus grand nombre de départements qu'on ne le pensait d'abord.

La première sous-commission de la commission des trente s'est réunie hier chez le duc de Broglie. Elle s'est occupée de divers projets, sans en adopter aucun. La seule résolution adoptée par elle a été de charger son président, M. de Larcy, d'écrire à M. Thiers pour qu'il voulût bien immédiatement fixer le jour qu'il choisira pour se rendre à la commission.

La sous-commission a prié son président d'insister pour que le jour du rendez-vous fut fixé à bref délai.

On attribue au gouvernement l'intention de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi apportant diverses modifications à l'loi organique du conseil d'Etat, notamment en ce qui concerne le renouvellement triennal des conseillers en service ordinaire. On s'appuie sur les paroles échangées entre M. le ministre de la justice et M. Odilon-Barrot, à l'occasion des réceptions du jour de l'an.

M. Dufaure aurait, en effet, déclaré à plusieurs reprises, en présence des membres du conseil, qu'il était indispensable qu'ils devinssent inamovibles pour qu'ils pussent conserver les traditions de ce grand corps.

C'est là une de mes plus chères convictions, aurait ajouté M. le garde des sceaux ; je mettrai à la faire triompher toute mon énergie.

Rome, 5 janvier, soir.

D'après l'Opinion, dans sa première entrevue, M. de Corcelles aurait déclaré au Pape et au cardinal Antonelli, avec une grande courtoisie mais avec une grande fermeté, que l'attitude du parti catholique avancé vis-à-vis de M. Thiers constituait des dangers pour la France, parce que la France a besoin de M.

Thiers et que celui qui le combat, combat les intérêts de la nation.

M. de Corcelles, dit encore l'Opinion, a ajouté que M. Thiers apprécie les avantages des bons rapports, de la France avec l'Italie et que l'on doit désormais traiter avec le Saint-Siège dans le but de lui garantir une parfaite indépendance et de le mettre à l'abri de toute violence « mais qu'il est impossible de penser à rétablir le pouvoir temporel ou même à faire des réserves pour les faits accomplis. »

La France, a-t-il encore dit, a besoin de paix et de concorde et il est impossible de les obtenir avec la politique du parti catholique avancé qui mettrait la France en conflit avec toute l'Europe et lui ferait perdre son influence légitime.

L'Opinion ajoute : en suite de ces déclarations, le Vatican a décidé de ne pas encourager M. de Corcelles à accepter l'ambassade ; en même temps sont arrivés, de la part des catholiques de France, des conseils engageant M. de Corcelles à la refuser.

L'Opinion termine en disant que M. de Corcelles aurait refusé le poste d'ambassadeur auprès du Saint-Siège.

St-Petersbourg, 5 janvier.

Voici le bulletin de la santé du prince héritier publié ce matin :

« Le prince héritier a passé une nuit assez tranquille ; sur le matin il a dormi quatre heures de suite. L'état de fièvre est le même qu'hier. »

Nous lisons dans le Figaro de ce soir :

« Mon dimanche a bien commencé. »

« A neuf heures du matin, M. le comte de Montl, arrivé de Frohsdorf dans la nuit, est venu me voir et m'a remis, pour la souscription au profit des inondés, la somme de quatre mille francs, de la part de Monseigneur le comte de Chambord. »

« Monseigneur a tenu à ce que je vienne en personne, m'a dit M. de Montl, afin de vous faire connaître la raison qui l'a empêché de souscrire plus tôt. Nul doute que si cette somme eut figuré dans les premières listes du Figaro, journal légitimiste, cela eût donné à votre œuvre un couleur politique, et c'est ce qu'il fallait éviter. Mais aujourd'hui que votre souscription est close, il n'y a plus aucun inconvénient à vous remettre cette offrande, que Monseigneur regrette de ne pouvoir donner plus forte. »

« J'ai répondu à M. le comte de Montl que l'offre était belle pour un prince sans fortune, pour un roi sans liste civile. »

« J'ai ajouté : tout est bonheur pour moi dans cette circonstance. Non-seulement je suis heureux de voir s'augmenter les ressources de nos pauvres inondés, mais je suis très-honoré d'être choisi par Monseigneur pour cette bonne œuvre. »

H. DE VILLEMESSANT.

COMMERCÉ

Dépêches télégraphiques.

Havre, 6 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et C^e, représentés par M. Balleau-Desbounnets.)
Ventes 3,000 b., marchés 1, forte demande, prix haussants.

Liverpool, 6 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et C^e, représentés par M. Balleau-Desbounnets.)
Ventes 12,000 b.; marché ferme.

New-York, 6 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et C^e, représentés par M. Balleau-Desbounnets.)
203/4. Recettes du premier jour : 19,000 b.

Avis divers.

ANVERS, 4 janvier. — Laines : En vente publique, hier après-midi on a offert et vendu les parties laines avariées et saines dont détail suit : 7 bal. Buenos-Ayres saint (sur 7 bal. offertes) vendues de fr. 1.25 à 1.85 ; 4 bal. Montevideo saint (sur 5 bal. offertes) vendues de fr. 0.80 à 2.10 ; 27 bal. laines lavées de la Plata (sur 31 bal. offertes) vendues de fr. 2.40 à 6.70 et 4 bal. laine en saint du Cap de Bonne-Espérance (sur 4 bal. offertes) vendues de fr. 1.65 à 2 ; le tout par kilo, suivant quantité et degré d'avarie.

De gré à gré on a vendu aujourd'hui 44 balles laines en saint de la Plata.

MARSEILLE, 4 janvier 1872. (Revue hebdomadaire.) Pendant cette période il ne s'est rien passé de saillant à signaler ; les affaires se ressentent d'une fin d'année et nous ne pourrions les voir reprendre que vers la dernière quinzaine de ce mois. Le mouvement commercial de la quinzaine se résume comme suit :

1104 balles vendues.
3858 bal. arrivées pour notre place.
Notre stock s'élève à 36,320 balles.
Détail des ventes de la quinzaine :

Balles : 118 Andrinople en saint, fine fr. 170 ; seconde, fr. 125.
181 Casablanca, fr. 110 net.
35 Bogharie, fr. 105.
30 Médéah, de fr. 117 50 à 170.
27 Mouéah, de fr. 85 à 87 50.
156 Perse, divers prix.
43 Georgie diverses, divers prix.
22 Kouiah, fr. 85.
90 Samsoum et Erzerum, de fr. 87 50 à 95.
60 Salonique diverses, divers prix.
7 Agneaux Dardanelles, fr. 82 50.
Le kil. : 42 Buenos-Ayres 177 1/2, fr. 1 90, net.
20 Espagne saint, fr. 2 05, net.
124 Pelade Perse Tauris, id., fr. 2 50 ; grise, fr. 1 90.

40 Smyrne, fr. 2 40.
38 Angora retendue et pelade, fr. 3, net.
43 Tunis, de fr. 3 25 à 4.
135 Mossoul, fr. 2 85.
17 Syrie diverses, divers prix.
21 Agneaux Perse, fr. 3 10.
15 Smyrne lavée, fr. 3 net.
75 Divers, divers prix.

1104 balles.

Cotons : Le marché a été très-calme pendant la semaine écoulée, néanmoins les prix n'ont subi aucune variation qui mérite d'être signalée.

Voici le relevé des importations de coton pendant l'année 1872 :

Janv. 32 709 balles ; Salonique 10,604 b ; Volo 2,578 ; Pirée 1,868 ; Constantinople 129 ; Dardanelles 409 ; Smyrne 13,557 ; Metelin : Tarsous 11,316 ; Idélep 4,626 ; Lattaquié 955 ; Tripoli 4 ; Beyrouth 8 ; Napoléon 61 ; Chypre 265 ; Malte 136 ; Algérie 2 171 ; Samsoun : Italie 62 ; Indes 9,931 ; Perse 3,262 ; Caucase 3 379 ; Brésil 5,340 ; Maraéto 162 ; Haïti 241 ; Zanzibar 26 ; Cattaï 309 ; Tunis, Espagne 6 ; Lagos 24 ; Amérique 369 b.
Total : 104 425 balles.

Soies et cocons : La semaine a été très-calme et les prix n'ont subi aucune variation qui mérite d'être signalée.

On a vendu :

800 b. soie filature Morée, fr. 90 à 94 ; 10,000 kil. cocons Amazie blancs, fr. 24 l. q ; 500 ditto Smyrne jaunes, fr. 24 50 l. q ; 6,000 ditto Chine blancs, fr. 18 75 l. q ; 300 ditto Grèce jaunes, fr. 24 l. q ; 500 ditto Japon jaunes Nooka, fr. 11 75 l. q ; 2,400 Japon verts Salomon, fr. 24 à 24 50 p. 4 ; 1,600 ditto Salonique jaunes, fr. 26 à 26 42 p. 4 ; 300 ditto Brousse blancs, fr. 24 50 p. 4 ; 10,000 kil. frisons Nooka, à fr. 2 30 ; 800 ditto Japon rouillés, fr. 3 ; 1,200 kil. chèques Salonique, fr. 5 ; 800 kil. bassinets Grèce, fr. 4 ; 300 kil. frisons Grèce, fr. 13.
Arrivages : 44 b. soie filature Brousse ; 11 b. ditto ditto Andrinople ; 3 b. ditto ditto Salonique ; 11 b. soie filature Grèce ; 18 b. ditto ditto Syrie ; 20 b. ditto ditto Espagne ; 4 b. soie filature Italie ; 2 b. ditto ditto Nooka ; 8 b. soie Ardassian ; 874 ditto Chine ; 47 ditto Japon ; 24 ditto Bengale ; 107 kil. cocons Salonique divers, 113 b. cocons Grèce divers ; 19 b. cocons Amazie divers ; 63 b. cocons Espagne divers ; 1,803 b. cocons Nooka divers ; 818 c. graines vers-à-soie du Japon ; 80,000 kil. déchets divers.

Voici le relevé du mouvement des opérations de la condition des soies du 28 décembre au 3 janvier 1873 :

Balotes conditionnées : 50 dont 1 France, 12 Levant, 1 Chine, 36 échantillons du poids total de kil. 1130 07.

Balotes pesées : 4 Chine du poids total de kil. 190 63.

Le nombre des opérations de titrage a été de 30.

Le nombre des essais de cocons a été de 16.

HAVRE, Samedi 4 janvier 1872. — Nous avons eu ce matin dès l'ouverture du marché une demande très-vive portant principalement sur les sortes des Etats-Unis, les Surate et les Bengale. Les prix sont en général très-tendus, et même plus chers pour les Oomra et les Bengale. Cette après-midi, malgré réception d'avis moins stimulants de Liverpool, les affaires ont continué et nous notons 5,540 b. à quatre heures, dont plus de 3,000 disponibles.

Le livrable par navire n'a pas pris une part proportionnelle au mouvement, mais les prix se sont bien raidis ; nous n'avons noté que quelques affaires en Louisiane, soit du strict good ordinary en charge à 122 fr. 50, du nearly low middling récemment parti à 124 fr., du barely low middling en mer à 123 fr. et du low middling, sur échantillon, par navire dû à 127 fr. On vient de faire à 124 fr. un petit lot de Georgie good middling sur échantillon, par navire relâché depuis plusieurs jours en Angleterre.

Le terme s'est payé en hausse, et dès hier au soir on a fait passablement de janvier en Louisiane à 121 fr., le même prix a été obtenu de janvier à mars, mars seul 121 fr. 50, juin 124 et juillet 123 fr. On est plus réservé ce soir.

Liverpool est soutenu, sans changement pour disponible, mais faible de 1/16 pour livrable.

Les recettes aux Etats-Unis sont exactement les mêmes que la semaine dernière, mais les stocks intérieurs ont diminué de 11,000 b. Prix sans changement à New-York, mais plus élevés dans le Sud.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane 123 —
Low Midd. 1^e en mer (suiv. dist.) 125/126 —
ditto en charge 125 —
Ordinaire Fernambou 119 —
Bon ordinaire Oomra 87 —
New Oomra, en charge et en mer. N 87 —
Bon ord. Tinnivelly 87 —
Ordinaire Cocanada 77 —
Bon ordinaire Bengale 62 —

ALXANDRIE, 2 janvier. — Cotons : Marché un peu plus faible. On cote : fair 10 3/4d ; fully fair 11d. ; good fair 11 1/2d. ; blanc 11d. ; fully good fair 11 3/4d. ; blanc 11 1/4d. ; good 12 3/4 à 13 1/4d. et fine 15 à 17 1/2d. ; le tout coté et fret. Sur livraison fév.-mars 11d. Recettes de la semaine 100,000 cantars contre 60,000 cantars l'an passé pendant la semaine correspondante. Expéditions de la semaine 6,000 balles.

LA C^{ie} FRANÇAISE

VENDE SON

CHOCOLAT

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Toujours francs le 1/2 kil.

ET SON

CACAO EN POUDRE

2 fr. 50 le 1/2 kil.

Dépot dans toutes les bonnes Maisons.

3149

GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. — Direction de M. Ch. ANDRAUD.

Aujourd'hui lundi 6 Janvier 1873.

Première représentation de :

Les trois épiciers, vaudeville en 3 actes de MM. Loherey et A. Bourgeois.
MM. H. CADINOT, le Turc ; VALETTE, LAPIE ; ANGHIEL, Bardou ; DUBIAUX, Athanase ; LUDOVIC, Bichelu.
M^{mes} MAX, LAPIE ; MARIUS, Bardou ; CADINOT, le Turc ; MARTHE, Rose.

Les pantins de violette, opéra-comique en un acte, musique d'Adam, paroles de Léon Battu.

M. H. CADINOT, Alchorifras ; M^{mes} A. MARIUS, Violette ; MARTHE, Pietrot ; M. VALETTE, un polichinelle.

Première représentation de :

Une femme qui légaie, vaudeville nouveau en un acte de M. Jules Renard.
MM. VALETTE, Mignot ; DUBIAUX, Salaadin ; ANGHIEL, Vadoré ; M^{mes} MARTHE, Marielle ; MARIUS, Popotte.

Monsieur Boude, comédie-vaudeville en un acte de M. Labiche.
Jouée par MM. SCARLAT, VALETTE et M^{me} A. MARIUS.

Ordre du spectacle : 1^o Monsieur Boude, 2^o Une femme qui légaie, 3^o Les pantins, 4^o Les 3 épiciers.

Ouverture des bureaux à 6 1/2 h. On commencera à 7 h.

Jeudi, 9 janvier, au bénéfice de M. Defosse, premier rôle marqué, père noble. **Les enfants**, comédie nouvelle en 3 actes (du théâtre français). — **La cravate blanche**, comédie. — **Le lait d'Anesse**, vaudeville.

GUÉRISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

et de la BRONCHITE-CHRONIQUE
Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages. 9^{me} Edition par le docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste à M. Delahaye, libraire, 23, Place de l'École de Médecine, à Paris 2477

BOURSE DE LILLE

DU 4 JANVIER 1873

COURS PRÉCÉDENT.

FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0	53 10
Rente 4 1/2 0/0	76 25
Rente 5 0/0	85 35
Emprunt 5 0/0 1871. 64 fr. 90 ver.	..
Emprunt 5 0/0 1872. 21-50 versés.	87 45
Obligations 6 0/0 1870.	498 75

OBLIGATIONS DES VILLES.

Paris 1855-1860	356 25
Paris 1865	435 ..
Paris 1869	277 ..
Paris 1871	249 ..
Lille 1860	91 50
Lille 1863	85 ..
Lille 1868	430 ..
Lille 1869	37 ..
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr.	..
Armentières	78 50
Bordeaux	81 50
Département du Nord	95 50
Amiens	..

CHEMINS DE FER

Obligations Nord	288 50
id. Lyon fusion anciennes	275 ..
id. Lyon fusion nouvelles	269 50
id. Orléans	277 50
id. Midi	278 25
id. Ouest	274 25
id. Lille à Béthune	222 50
id. Lille à Valenciennes	235 ..

VALEURS LOCALES

Caisse commerciale de Lille, Verlay	540 ..
Caisse comm. de Roubaix, Verlay	522 50
Caisse d'escompte Pérot et C ^e .	600 ..
id. actions nouvelles 125 versés.	500 ..
Crédit industriel et com. du Nord	500 ..
Comptoir commercial Devidler et C ^e .	520 ..
Gaz de Wazemmes c. de ..	1350 ..
Le Nord, assurances contre l'incendie	1330 ..

CHARBONNAGES

Azincourt	415 ..
Bruay	5100 ..
Bully-Grenay (le sixième)	590 ..
Carvin	1030 ..
Courrières	15000 ..
Escarpettes	2000 ..
Ferfay	1100 ..
Lens	12500 ..
Liévin (action libérée)	3500 ..
Meurchin	960 ..
Vicoigne et Neux	7500 ..
Buchy-aux-Bois (actions nouvelles)	..

COURS DES SUCRES DE LILLE DU 4 JANVIER

SUCRES	Cote officielle	Cours comm.	De ma	De
			de	effort
Sucres indigènes bon & 88 dtd.	60 50
— en pain, 6 Kil. s. l.	161
Grains
85 betterave disponible	54
— courant
— fr. tre qualité disponible	